

MEDIA

Jean-Marc Podvin
33-1-53-77-42-23
jean-marc.podvin@sanofi-aventis.com

Laura Hortas
609-240-7025
laura.hortas@bms.com

INVESTISSEURS

Sanjay Gupta
33-1-53-77-45-45
sanjay.gupta@sanofi-aventis.com

John Elicker
212-546-3775
john.elicker@bms.com

La Cour d'Appel Fédérale canadienne se prononce en faveur de sanofi-aventis dans la procédure d'avis de conformité relative à Plavix au Canada

Paris, France et New York, New York - 28 décembre 2006 - Sanofi-aventis (Paris Bourse: EURONEXT: SAN; et New York: NYSE: SNY) et Bristol-Myers Squibb (New York: NYSE: BMY) annoncent aujourd'hui que la Cour d'Appel Fédérale canadienne a rejeté l'appel formé par Apotex Inc. ("Apotex") de la décision de la Cour Fédérale du Canada interdisant au Ministère de la Santé d'émettre un avis de conformité (*Notice of Compliance*) en faveur d'Apotex pour ses comprimés de clopidogrel bisulfate 75 mg. En l'absence d'un avis de conformité, Apotex ne peut pas commercialiser ses comprimés de clopidogrel bisulfate 75 mg au Canada.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est le 3^{ème} groupe pharmaceutique mondial et le numéro 1 en Europe. Sanofi-aventis s'appuie sur une recherche internationale pour se développer dans sept domaines thérapeutiques majeurs : le cardiovasculaire, la thrombose, le cancer, les maladies métaboliques, le système nerveux central, la médecine interne et les vaccins. Sanofi-aventis est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New-York (NYSE : SNY).

A propos de Bristol-Myers Squibb

Bristol-Myers Squibb est une entreprise internationale dédiée aux médicaments et aux produits de santé dont la mission est de prolonger et d'embellir la vie.